

Arrêté n°2019-22-0034

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Loire.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Loire est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Loire est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Loire est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 8 avril 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Serge MORAIS

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Présidente du Conseil territorial de santé :

M. André BERTRAND, collègue 1

Vice-Présidente du Conseil territorial de santé :

Mme Virginia ROUGIER, collègue 1

Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

Dr Alain CHAPON, collègue 1

Vice-Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Dominique BORDET, collègue 2

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Corinne CHERVIN, collègue 2

Vice-Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Virginia ROUGIER, collègue 2

Personnalité Qualifiée :

Mme Claude MONTUY-COQUARD

ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE

Président : Dr Alain CHAPON, collègue 1

Vice-Président : M. Dominique BORDET, collègue 2

Membres :

Mme Valérie MOURIER, collègue 1, titulaire
Mme Martine JAMON-LEGRAND, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

A désigner, collègue 1, titulaire
Mme Marie-Josée TAULEMESSE, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Jean-Noël BORGET, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

Dr Roland RABEYRIN, collègue 1, titulaire
Dr Fabien TEYSSONNEYRE, collègue 1, suppléant

A désigner, collègue 1, titulaire
Mme Martine BETHERY, collègue 1, suppléante

Mme Anaïs SAHY, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Gérard FRAQUIER, collègue 1, titulaire
Mme Marie DUGONNET-BRUNETTI, collègue 1, suppléante

A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale,
collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Jean-Marie BOLLIET, collègue 1, titulaire
Eloïse BROSSAULT, collègue 1, suppléant

M. Yves JOUVE, collègue 2, titulaire
M. Georges ROCHE, collègue 2, suppléant

M. Raymond VILLEVIEILLE, collègue 2, titulaire
Mme Odile ORFEUVRE, collègue 2, suppléante

Mme Virginia ROUGIER, collègue 2, titulaire
Mme Françoise DELEAGE, collègue 2, suppléante

M. Yves BRAYE, collègue 3, titulaire
Mme Cécile GALLIEN, collègue 3, suppléante

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collège 3, titulaire

A désigner, collège 3, suppléant

M. Jean PRORIOL, collège 3, titulaire

M. Jean-Paul PASTOUREL, collège 3, suppléant

Mme Marie-Claire MARGUIER, collège 4, titulaire

M. Pierre-Yves HOULIER, collège 4, suppléant

A désigner, collège 4, titulaire

M. André DUDO, collège 4, suppléant

Suppléant du Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Dr Jean-Paul MEDARD, collège 1, suppléant

Suppléante du Vice-Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Mme Martine KAMINSKI, collège 2, suppléante

Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

M. Patrick HABOUZIT, collège 1, titulaire

M. Jean-François DOMAS, collège 1, suppléant

ANNEXE III

COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS

Présidente : Mme Corinne CHERVIN, collègue 2

Vice-Présidente : Mme Virginia ROUGIER, collègue 2

Membres :

M. Fabien DREYFUSS, collègue 1, titulaire
Mme Frédérique TALON, collègue 1, suppléante

Mme Nathalie CROUZET, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Patrick HABOUZIT, collègue 1, titulaire
M. Jean-François DOMAS, collègue 1, suppléant

A désigner, collègue 2, titulaire
A désigner, collègue 2, suppléant

M. Yves JOUVE, collègue 2, titulaire
M. Georges ROCHE, collègue 2, suppléant

M. Raymond VILLEVIEILLE, collègue 2, titulaire
Mme Odile ORFEUVRE, collègue 2, suppléante

M. Robert CHIRAT, collègue 2, titulaire
M. Claude CELLE, collègue 2, suppléant

M. Yves BRAYE, collègue 3, titulaire
Mme Cécile GALLIEN, collègue 3, suppléante

Mme Nicole CHASSIN, collègue 3, titulaire
M. Pierre GIBERT, collègue 3, suppléant

M. Albert COMPTOUR, collègue 4, titulaire
Mme Ginette VINCENT, collègue 4, suppléante

Suppléant de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Didier BARRY, collègue 2, suppléant

Suppléante de la Vice-Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

Mme Françoise DELEAGE, collègue 2, suppléante

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collègue 1, titulaire
Mme Marie-Josée TAULEMESSE, collègue 1, suppléante